

On a la preuve fiable que le premier ministre rhodésien Ian Smith avait reçu, avant sa déclaration unilatérale d'indépendance, l'assurance d'un dirigeant de la Shell Oil que l'on trouverait des moyens de contourner un embargo sur le pétrole. En 1966, le ministre des Affaires étrangères du Portugal avait informé Londres que les entreprises britanniques Shell UK et BP étaient derrière la moitié des expéditions de pétrole vers la colonie; le président Kaunda de Zambie confirmait l'information en février 1968. Si le gouvernement britannique s'est fait le complice de l'évitement des sanctions à l'endroit de la Rhodésie, c'est du moins en partie parce qu'il hésitait à nuire à sa propre économie. Le premier ministre Wilson déclara qu'au bout d'un an les sanctions avaient coûté 250 millions de dollars à celle-ci, malgré tous les contournements. On a estimé que, jusqu'à mars 1973, elles avaient directement engendré un déficit de 49 millions de livres pour l'Échiquier britannique et qu'au seul chapitre des exportations vers la Rhodésie, leurs effets s'évaluaient à environ 31,4 millions de livres *par année*.⁴² Financièrement, la Zambie a durement souffert de la guerre économique menée contre la Rhodésie; de plus, la participation de la Grande-Bretagne aux mesures internationales conçues pour en alléger les effets dans ce pays a aggravé les problèmes auxquels elle était elle-même en butte. Le Canada a financé et la Chine a construit une voie ferrée traversant la Tanzanie pour permettre à la Zambie de poursuivre ses exportations de cuivre sans avoir à emprunter les chemins de fer rhodésiens, mais l'économie zambienne souffre encore, dans les années quatre-vingt-dix, des torts que les sanctions lui ont causés.⁴³

L'exemple rhodésien perd en représentativité quand on sait, comme l'histoire l'a démontré, que l'objectif politique réel de la Grande-Bretagne était de protéger les intérêts britanniques dans un Commonwealth multiracial et non pas de réduire la Rhodésie à la soumission et qu'elle a permis que des objectifs économiques plus généraux prennent le pas sur ceux, politiques, que l'on attribuait publiquement aux sanctions. La connaissance du fait n'a toutefois d'autre conséquence que de faire porter ailleurs la responsabilité de la fraude et n'a rien d'incompatible avec les tendances de l'histoire, au plan des difficultés soulevées par la mise en vigueur des sanctions.

Celles qui s'adressaient à l'Afrique du Sud ont été régulièrement resserrées, mais n'ont jamais atteint la valeur d'un véritable carcan. Fortement dépendant du commerce extérieur, ce pays aurait peine à compenser l'insuffisance des importations par la production intérieure et ne jouit pas de la protection de voisins bienveillants, comme c'était le cas pour la Rhodésie. Son économie, incapable de supporter un embargo total,

⁴² Voir Good, Robert C., *UDI: The International Politics of the Rhodesian Rebellion*, Princeton, Princeton University Press, 1973, pp. 171-172 et 185, et la déclaration du 26 juin 1973 de lord Balniel, Royaume-Uni, *House of Commons Debates*, 1972-1973, vol. 858, réponses écrites, pp. 304-305.

⁴³ Voir Hall, Richard, *The High Price of Principles: Kaunda and the White South*, Harmondsworth, Penguin, 1973, p. 1.